
NON IDENTIFIE: Bonjour à tous, bienvenue à la réunion At Large, le renforcement des capacités 2016 sur le sujet de la transition IANA et sur ce que cela veut dire pour l'At Large.

Nous sommes le 6 avril 2016, il est 13h UTC.

J'aimerais rappeler à tous les participants qui téléphonent et qui sont sur Indigo, d'éteindre leurs micros et lorsqu'ils prendront la parole de donner leurs noms pour la transcription ainsi que pour les interprètes puissent les identifier dans les différents canaux de langues, nous avons de l'Anglais, du Français et de l'Espagnol.

Merci à tous d'être avec nous, je vais maintenant passer la parole à Tijani Ben Jeema pour faire la présentation de ce webinaire des renforcements des capacités.

TIJANI BEN JEEMA: Merci beaucoup. Bonjour à tous! Bienvenue à ce 2ème webinaire de 2016. Nous allons aujourd'hui parler de ce que signifie la transition IANA pour l'At Large et pour l'ICANN en général, et nous avons 2 intervenants qui sont excellents et qui vont nous parler à ce sujet. Nous avons Alan Greenberg, qui est président de l'At Large, Olivier Crépin-Leblond qui est président de l'ALAC, donc un d'entre eux est membre de la transition du CWG qui s'est occupé de la transition et l'autre fait partie du CWG qui s'est occupé de la responsabilité, et Olivier a également beaucoup participé aux activités du CWG. Je ne vais pas vous en dire davantage, je

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.

vais passer la parole à Alan Greenberg et à Olivier Crépin-Leblond, qui vont donc commencer la présentation.

Mais avant, j'aimerais quand même demander au personnel de se débarrasser de la diapositive.

NON IDENTIFIE:

Oui bien sûr, pour ce qui est de la présentation, il y aura une partie question/réponse, si vous avez des questions, nous vous encourageant de les taper et donc nous obtiendrons une réponse par la suite.

Nous avons également, un questionnaire à la fin, donc soyez prêts à répondre aux questions qui vous seront posées à la fin. Et enfin, il y a une partie sur l'expérience de l'utilisateur, vous aurez donc quelques minutes pour nous donner vos feedbacks.

Donc, nous allons maintenant passer aux diapositives de la présentation.

TIJANI BEN JEEMA:

Merci, (inaudible). Je vais passer la parole à Alan.

ALAN GREENBERG:

Merci beaucoup d'avoir organisé cette présentation. Le sujet est très intéressant, j'espère que tout le monde le trouvera aussi intéressant que moi.

Alors, la présentation générale de ce que nous allons faire, c'est donc, tout d'abord de savoir un petit peu ce qu'est la transition, la plupart d'entre nous, nous connaissons assez bien ce sujet, nous allons quand

même le rappeler rapidement. Ensuite, nous parlerons du pourquoi est-ce que la transition est importante pour l'ICANN et enfin pourquoi est-ce que la transition est importante pour At Large. Certaines des réponses pourront surprendre certains d'entre nous.

L'IANA, donc l'IANA c'est l'autorité chargée de la gestion de (inaudible) sur l'internet, elle s'occupe de certaines choses qui sont cruciales pour l'internet mais qui sont également facile pour ainsi dire, pour beaucoup, il y en a qui dise que c'est uniquement une fonction administrative. Je pense que c'est un peu exagéré. Il est vrai que ce n'est pas donc un rôle de prise de décision, c'est simplement s'assurer que l'internet fonctionne correctement. Nous avons donc la zone racine de l'internet, donc la partie du système du domaine de nom qui indique où sont les opérateurs (inaudible) où est le .ca, où est le .com etc...Donc elle s'occupe des paramètres de l'internet qui est utilisé pour que l'internet fonctionne et, il y a également le processus principal de distribution des adresses et des systèmes autonomes entre les différents registres régionaux, il y a également la gestion de la base de données des fuseaux horaires, il y a également les fonctions administratives. Mais donc, il n'y a pas de prise de décision, donc, le domaine de premier niveau INC. Au début l'IANA c'était une personne, vous avez des références dans d'anciens documents qui diront, qui parleront de l'IANA, mais c'était en fait une seule personne, au tout début de l'internet, cette personne, c'est donc Jon Postel. Malheureusement John est décédé en 1998, il y a d'autres personnes qui se sont occupées des tâches administratives avec lui, au départ, et bien sûr l'internet a dû continuer de fonctionner après. Alors, la question c'est de savoir, pour qui est l'IANA, à la base, l'internet était un projet de l'agence de projet de recherche avancée des

États Unis, et donc, cela rassemblait différents centres de recherche. Les fonctions de l'IANA étaient gérées à partir de l'Université de Californie du Sud, qui s'appelait donc l'Information Science Institut. En 1998, la responsabilité au sein du gouvernement des États Unis a été transférée de l'ARPA au département du commerce aux États Unis à l'ANTIA, donc, l'administration Nationale des télécommunications et de l'information, et nous en parlerons assez fréquemment de ces administrations, aujourd'hui. Alors, lorsque l'ICANN a été formé donc, à la fin des années 90, lorsque les responsabilités ont été transférées, de DARPA à la NTIA, l'ICANN, en fait, a pris la responsabilité des fonctions INA. Il y a eu un certain nombre d'accords entre le gouvernement des États Unis et l'ICANN, au fil des années. Au début, il y a eu un protocole d'entente avec 7 versions différentes, la dernière, la dernière entente s'appelaient "l'accord de projet conjoint" et donc cela a un petit peu donné le ton, tout ceci n'était pas géré par le gouvernement des États Unis, mais c'était en fait un effort conjoint. En 2009, donc, le protocole d'entente, l'accord de projet conjoint a été annulé, et nous avons eu une affirmation d'engagement, ceci a été signé par le gouvernement des États Unis et l'ICANN, qui pouvait être annulé, résilié, par l'un ou par l'autre et cette affirmation donc, détaillée les responsabilités de l'ICANN, dans la gestion de la zone racine et dans d'autres domaines. Si on revient en arrière dans l'historique, on voit qu'à la création de l'ICANN, les gens ont dit : oui, la transition finale à l'ICANN se fera dans un an à peu près. Bon ! Ça a été plus long, puisqu'il a fallu 15 ans. En 2014, donc il y a 2 ans, la NTIA a annoncé qu'elle était prête à abandonner le contrôle de l'IANA, et ce qui était en fait sous-entendu, mais cela n'a pas été dit, c'était que donc, ces responsabilités allaient être remises à l'ICANN. Alors, la seule chose qui avait été dite c'est que

donc, la responsabilité ne devait pas être remise à des gouvernements, ne pouvait pas remplacer le gouvernement des États Unis, par des gouvernements, il fallait donc, également qu'il y ait redevabilité à la communauté internationale. Alors la 1ère partie de la question est la suivante; pourquoi est-ce que cette transition est importante ? je vais donc passer la parole à Olivier, j'espère qu'il est là, alors je ne sais pas s'il est là...Est-ce qu'il est sur Adobe ?

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Oui, je suis avec vous ! normalement je suis sur Adobe, oui c'est bon, j'y suis bien. Nous sommes tous là.

ALAN GREENBERG : Je vous passe la parole, donc, allez y Olivier !

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Je suis donc à Genève, et je voulais simplement vous dire que ce qui est intéressant sur cette diapositive c'est le pourquoi. La 1ère fois qu'on se pose cette question, en fait, pourquoi est-ce que nous faisons tout ceci, et bien sûr, nous aimons tous avoir des raisons lorsqu'on fait certaines choses, il y a toujours des raisons derrière les différents projets. Alors, par exemple, la question de l'accord de projet conjoint, pourquoi est-ce qu'on a mis ceci en place ? Et bien, l'idée c'était donc de savoir encore une fois par exemple, l'affirmation d'engagement avait vraiment des choses très intéressantes en ce qui concerne la gestion des domaines de 1er niveau, des nouveaux domaines de 1er niveau, donc il y a des raisons pour lesquelles il était important de passer de ce projet conjoint à l'affirmation d'engagement, ensuite il y a eu l'annonce du

gouvernement des États Unis par rapport à la transition. Pourquoi cette transition ? Alors, bien sûr au début les gens se sont dit, oui c'est à cause des révélations Snowden, personne n'a fait confiance au gouvernement des États Unis, donc voilà pourquoi ils sont obligés d'abandonner le contrôle de l'internet et donc Alan l'a dit tout ceci en fait, existait depuis longtemps, et on aurait pu avancer plus vite, mais finalement on s'est trouvé à un point où il fallait vraiment commencer le travail, donc voilà, pourquoi il y a un certain nombre de facteurs en fait, si on passe à la diapositive suivante lah très bien, merci beaucoup ! je ne savais pas si j'avais le contrôle des diapositives, voilà donc, vous avez maintenant à l'écran, la 1ère chose, les États Unis n'ont plus le contrôle, et nous avons mis le terme de contrôle entre guillemets parce qu'en fait les fonctions de l'IANA étaient supervisées par le gouvernement de la manière suivante, c'était surtout une supervision de l'efficacité des fonctions de l'IANA, s'il était bien géré, alors, il fallait savoirs'il y avait un problème en terme de service à la clientèle, de niveau de service, à ce moment-là, s'il y avait un problème, le gouvernement des États Unis pouvait intervenir, et annuler ce travail à quelqu'un d'autre, c'était ça l'idée. Et comme l'a dit Alan, les fonctions sont des fonctions assez administratives, donc, s'occuper de la base de données, s'assurer que les choses sont bien faites, et ce n'est pas (inaudible) c'est également les paramètres de protocole qui d'ailleurs sont très rarement changés... et le 3ème point donc, les registres régionaux, les numéros et encore une fois, ceci ne sont pas mis à jour très fréquemment donc, on a des fonctions qui ne nécessitent pas de centaines de personnes. En fait, une personne dans le gouvernement, dans le département du commerce des Etats Unis, s'occupe de cette supervision, c'est tout ! Donc, en principe tout fonctionne bien. C'est ça qu'elle fait cette personne, c'est

ce que fait le gouvernement des États Unis, il s'assure que les fonctions qui ont été transférées à cette organisation du secteur privé continuent de bien fonctionner. Alors, l'autre contrôle théorique du gouvernement des États Unis, c'était donc, suivant, avant le transfert de ces noms de domaine de 1er niveau, et bien le gouvernement pouvait dire oui ou non, alors dans ce cas là, ce qui se passe c'est que le gouvernement des États Unis aurait pu dire, bon ! Nous n'aimons pas ce pays et nous aimerions transférer ce domaine de 1er niveau pour ce pays à une autre entité à laquelle nous faisons confiance, donc en fait, au niveau politique, tout ceci aurait pu être utilisé, exploité, et au cours des 15 années d'existence du système, je ne me souviens pas d'un moment où ceci a pu être utilisé du point de vue politique, et à aucun moment un pays n'a été effacé de la carte géographique du globe de cette manière donc par le biais de l'internet. Donc, en 98 ou 99, il y a eu la question suivante, les registres régionaux d'internet, les organisations qui s'occupaient de l'espace existaient, le groupe de travail de génie internet, pour les paramètres de protocole existait depuis longtemps également et donc il y avait la question de la confiance, si on signe un contrat pour que les choses se produisent pour que cet espace de données soit géré par une organisation, et bien il faut qu'il y ait un contrat avec une organisation qui soit digne de confiance et à l'époque l'ICANN, on lui faisait pas confiance. Donc c'est pour ça que le gouvernement des États Unis a été impliqué dans l'affaire, il y avait un contrat de l'IETF avec la NTIA, la NTIA avait un contrat, y avait le Verisign qui également avait un contrat, donc le fait que la NTIA se retire de ceci, veut dire que tous ces contrats doivent être mis à jour, et maintenant nous savons que l'ICANN est suffisamment digne de confiance dans la manière dont elle s'occupe des choses, des fonctions de l'IANA, l'ICANN

est suffisamment digne de confiance pour avoir un contrat donc, voilà c'était la 1ère chose, c'était ce contrôle qui était perçu, parce que le gouvernement était au centre de tout ceci, maintenant que le gouvernement des États Unis n'est plus impliqué, nous avons des contrats qui s'occupent, avec des organisations qui s'occupent donc de ces fonctions, nous avons donc maintenant un lien très important en terme de processus de redevabilité de l'ICANN, et nous allons (inaudible) de cette redevabilité. Est-ce que l'ICANN est suffisamment responsable, peut-on lui faire confiance, par rapport à ces contrats, c'est ça la question, donc il nous faut absolument avoir ces 2 processus. Le processus de supervision de l'ICANN et la redevabilité de l'ICANN. Tout ceci doit être fait ensemble. Pour ce qui est des implications internationales, est-ce que nous sommes en train de mondialiser les fonctions de l'IANA, et bien non (inaudible). Les fonctions seront toujours gérées par la même organisation, mais ce que nous faisons c'est que nous abandonnons le contrôle, le gouvernement des États Unis abandonne le contrôle, le contrôle perçu et nous, donc nous la communauté, avons maintenant un système, qui nous permet de nous assurer que ceci n'est pas utilisé de manière politique. Donc, aucun pays spécifique ne va pouvoir utiliser le système. Et donc, l'idée du transfert du contrôle doit se faire vers une communauté équilibrée et qui est composée non seulement de personnes du niveau opérationnel, du domaine opérationnel, donc les utilisateurs, mais ce transfert du contrôle est donné à la communauté en général. Donc, en fait, l'ALAC a vraiment une voix très forte au chapitre et donc c'est ça la question, pourquoi est-ce que cette transition est importante, et bien Alan Greenberg va vous apporter une réponse là-dessus !

ALAN GREENBERG

Merci beaucoup ! Donc la question c'est pourquoi est-ce que c'est important pour At-Large ? Pour répondre à cette question , il faut revenir un peu en arrière et se dire la chose suivante, donc, l'IANA c'est une infrastructure. Donc l'infrastructure, c'est intéressant si l'infrastructure fonctionne bien, alors je vous donne un exemple, les égouts, est-ce qu'on en parle souvent des égouts ? Non ! Pas réellement, pour la plupart d'entre nous, nous n'y faisons pas référence, l'infrastructure n'est pas réellement visible, si les égouts fonctionnent et bien il est rare que vous alliez voir vos amis pour leur dire, les égouts fonctionnent très bien aujourd'hui ! par contre s'il y a un problème, si vous avez une inondation chez vous, à ce moment-là vous commencez à en parler, donc si ça fonctionne le système est invisible. En général, les choses fonctionnent bien, les utilisateurs n'en parlent même pas et voilà ! Alors pourquoi est-ce que c'est important ? Pour beaucoup d'entre nous, au sein de l'At-Large, de l'ICANN en général et surtout à l'ALAC, nous avons passé énormément de temps dans les réunions officielles, dans d'autres réunions et je crois que cela représente vraiment une grosse partie de l'année, si j'avais un travail à plein temps, 8 heures par jour 5 jours par semaine, et bien voilà, le temps que j'ai passé personnellement dans ce travail de la transition, donc c'est très important ! Pourquoi ? Pourquoi est-ce que c'est aussi important ? Et bien si la transition se passe de manière efficace, elle sera invisible, c'est ce que je disais tout à l'heure ! Il est très important que cela se fasse de manière adéquate pour mieux savoir pourquoi nous devons être impliqués, il nous faut revenir en arrière et reconsidérer le principe de multipartisme. Le multipartisme, cela veut dire dire différentes

perspectives, il y a beaucoup de personnes qui sont très passionnées par rapport à ce qu'ils croient, il y a des gens qui ont une mémoire très longue et qui parfois ont des choses à protéger, qui ont des problèmes à défendre, donc, il y a beaucoup, beaucoup de choses, il y a beaucoup d'argent impliqué et il y a également des personnes qui pensaient que l'ICANN ne devrait pas avoir le contrôle de l'internet et que l'ICANN ne devrait pas remplacer le gouvernement des États Unis, donc trouver un terrain d'entente n'était pas facile. Au sein d'At-Large, je dirais que nous sommes l'un des groupes qui n'avaient pas de territoire ici à défendre. C'est à dire, notre seul intérêt était de défendre l'internet et d'essayer de pouvoir élargir notre portée ou notre capacité de contrôler ce qui se passait et c'est en fait ce qui va se produire dans une certaine mesure, mais d'autre part on avait également un grand intérêt pour que l'ICANN, continue d'exister. Donc, l'ICANN donne la voix aux utilisateurs, on a peut être... non toujours la voix qu'on voudrait avoir, on a une voix, mais on est pas toujours entendu, mais si vous regardez les organisations comme l'IUT, on a pas toujours l'occasion de participer en tant qu'utilisateur, les seuls groupes qui y participent sont les gouvernements et les grandes sociétés, et bien que les gouvernements soient responsables de défendre l'intérêt public, ils ne considèrent pas toujours le point de vue des utilisateurs individuels et du point de vue de leur interaction avec l'internet. Donc, il était fort important pour nous de nous assurer que cela se fasse d'une manière qui permette aux utilisateurs d'être entendus. Pour qu'ils soient entendus, l'ICANN, devait forcément prendre (inaudible). Or, voilà ce qui concerne spécifiquement la transition et At-Large était très actif dans ce processus. Il y a eu de nombreuses propositions pour tenter aller interrompre la manière dont internet fonctionne aujourd'hui si elles étaient mises en oeuvre,

personne n'allait détruire l'internet, mais il y avait différents intérêts, différents points de vue concernant comment il fallait procéder et des fois ce point de vue n'était pas réaliste. C'est la responsabilité de l'IANA de céder à l'ICANN cette responsabilité de supervision, il était essentiel que pour le reste du monde et pour les parties prenantes de l'ICANN que l'ICANN soit responsable fiable. Cette responsabilité était qu'il fallait qu'on soit sûr que les gens sentent au moins que l'internet n'allait pas être contrôlé ou qu'elle n'allait pas avancer dans le sens qu'elle ne devait pas prendre. Et donc cette question de la confiance et ce besoin de confiance et cette perception de manque de confiance nous faisaient penser aux différentes manières dont la gestion de l'ICANN pourrait avancer. Et donc le conseil d'administration des fois, n'avait pas la conscience de certains groupes de personnes, des fois, d'une manière qui était assez déroutante, parce que si les gens ne font pas confiance au conseil d'administration, on ne sait pas quel est le travail que le conseil d'administration est en train de présider donc, on avait ce problème de manque de confiance dans certains domaines et j'ai une manière de le présenter ici, parce qu'on voyait ici par exemple des administrateurs que vous reconnaîtrez George Sadowsky et Chris Disspain, les gens les voyaient comme cela, avant qu'ils deviennent administrateurs et voilà la manière dont les gens les voient une fois qu'ils ont déjà assumé leurs tâches d'administrateurs, bien sûr cela n'est pas sérieux, mais on sentait que les gens de la communauté désignaient des personnes pour qu'elles occupent un poste au sein du conseil d'administration et que les personnes qui étaient administrateurs n'avaient plus la confiance de la communauté dès qu'ils assumaient leur poste. Donc la situation n'était pas très claire parce qu'à un certain niveau on leur faisait confiance, mais d'autre part, on sentait qu'ils

faisaient des choses et qu'ils continueraient d'agir d'une manière qui ne respecterait pas ce que la communauté voulait. Comme je disais c'était une question de perception de confiance, cette sensation de confiance c'était ce qui nous importait et qui nous intéressait. L'ICANN et le conseil d'administration étaient considérés comme un instrument d'intérêt public plutôt que d'avoir l'intérêt de l'internet à l'esprit. Traditionnellement l'ALAC n'a pas toujours eu beaucoup de pouvoir au sein de l'ICANN, ce n'est plus le cas, mais à une époque si on conseillait le conseil d'administration, on n'était pas toujours sûr que le conseil allait nous écouter. Le monde a beaucoup changé depuis, mais de toute façon, c'était le cas (inaudible) on a toujours eu cette sensation que nous devons résoudre la manière dont on procédait parce qu'autrement l'ICANN serait toujours accusé de ne pas être responsable même si elle l'était. Du point de vue de l'ALAC, il nous fallait avoir cette sensation de contrôle communautaire, il fallait qu'on s'assure que la communauté ait le pouvoir de s'assurer que tout le monde aux différentes étapes du processus puisse contrôler que le conseil d'administration agisse dans l'intérêt de la communauté, mais en même temps il fallait qu'on s'assure que tout continue de fonctionner, que les tâches de l'ICANN continuent d'être complétées, donc, on ne voulait pas qu'il y ait beaucoup de bureaucratie qui ralentisse l'ICANN. Et bien sûr, notre intérêt principal était de nous assurer que les intérêts des parties prenantes qui avaient des intérêts commerciaux ou financiers dans le processus, surtout pour ce qui est des chaînes, pour les chaînes génériques et pour les TLD, soient le plus importants. On devait sentir que cela ne devait pas être plus important que les intérêts des communes...des utilisateurs. Au monde le commerce se fait surtout sur internet, de nos jours, et donc, il y avait beaucoup d'implications,

beaucoup d'incidences qui pourraient potentiellement avoir lieu s'il y avait des personnes qui avaient des intérêts financiers qui pouvaient contrôler la manière dont l'internet procède. Donc on sentait qu'il était de plus en plus important que la transition se passe correctement. Et donc, on sentait que les utilisateurs devaient être impliqués et puissent avoir un impact et qu'ils puissent avoir le contrôle qui appartenait au gouvernement des États Unis à l'origine et qui ne faisait pas partie de la responsabilité des parties prenantes, on parlait tout à l'heure du fait que le gouvernement des États Unis était conçu comme un gouvernement qui défendait l'intérêt de tous, on ne sentait pas qu'il y ait des incidences politiques. Le gouvernement des États Unis a déjà eu des guerres avec le reste du monde et l'internet continue de fonctionner donc, on sentait que cela était important, mais d'autre part le gouvernement avait un contrôle sur les opérations de l'IANA et supervisait ces opérations de l'IANA et on sentait qu'il fallait qu'il y ait un organe qui soit aussi responsable que le gouvernement des États Unis pour le remplacer, donc on s'est beaucoup demandé au sujet de ce processus, on a beaucoup réfléchi là dessus, Olivier et moi, pourrions partager beaucoup de détails avec vous sur ce que nous avons discuté et bien sûr, si vous avez des questions là dessus, je vais vous donner la parole. C'est Olivier qui va modérer le débat et donc je vais lui céder la parole.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci Alan, je voudrais ajouter quelque chose à ce que vous venez de dire, bien sûr les solutions de l'ALAC, concernant la transition à l'IANA, ont été élaborées par la communauté, cela fait déjà 2 ans que nous avons commencé à travailler et nous avons reçu beaucoup de questions

sur pourquoi, on n'a pas de problème de juridiction pourquoi l'ICANN pourrait être cédé ou transféré ses responsabilités en dehors des États Unis, même si l'ICANN est basé en Californie, on pourrait peut être passer à une autre juridiction comme à Genève, par exemple, et en fait la transition d'IANA ne portait pas sur la question de la juridiction cela portait sur la responsabilité de l'ICANN pour la gestion des fonctions, l'IANA et pour respecter les exigences que le groupe de la transition de l'IANA avait demandé que l'on respecte. En ce moment, on travaille beaucoup sur la responsabilité de l'ICANN au sein du groupe de travail inter communautaire sur la responsabilité de l'ICANN pour le renforcement de l'ICANN. Il y a eu beaucoup de discussions au sein de ce groupe et ce travail prendra des mois voire des années. Donc c'est ça que je voulais vous demander, avant de passer à la partie des questions, qu'est-ce que vous en pensez. Et puis vous dire en même temps, que nous ne sommes pas à la fin du processus, on ne vient que de commencer la proposition de transition de la supervision du fond de l'IANA, n'a toujours pas été présentée au congrès des États Unis, et vient d'être envoyée à la NTIA qui doit le remettre...doit remettre cette proposition du congrès des États Unis, qui va par la suite, considérer notre proposition. Donc, on est au début du processus.

ALAN GREENBERG :

Merci, Olivier, j'ai un autre commentaire à faire, concernant la juridiction. Il y a 2 juridictions différentes, dont les personnes parlent et malheureusement on utilise le même terme pour les 2. D'une part, on a la juridiction qui est établie dans les contrats, et la plupart des contrats en ce moment sont dans la juridiction du gouvernement de la Californie, de l'État de la Californie, et si on devait changer de juridiction, on aurait

beaucoup de travail à faire, ce ne serait pas toujours simple. Il y a des sociétés qui décident d'être plus flexibles, plus souples que d'autres et cela peut être changé. D'autre part, on a le domaine des tribunaux, c'est la juridiction juridique, de quels sont les tribunaux qui vont décider sur les conflits. Il y a des personnes qui se disent que l'ICANN, devrait être une corporation internationale, ce n'est pas toujours dans la portée des corporations des multinationales, mais si on pense par exemple aux autres organisations concernant les télécommunications, on pourrait penser à l'IUT, qui n'agit pas comme l'ICANN, mais en même temps on ne sait pas comment on pourrait agir sans devoir suivre les intérêts des grandes sociétés. Donc, on devait voir ce que cela donnerait si les tribunaux décidaient de s'impliquer. Donc, on a différents aspects à considérer, si on considérait de continuer d'avancer dans un sens ou dans l'autre. On ne sait pas ce que cela donnerait. Il faut y penser, hein ! Il faut y réfléchir ! Merci

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci Alan, je ne vois pas de mains levées en ce moment pour la liste d'intervenants si vous avez des questions à poser il est également possible de le faire à travers le tchat ! Mais je ne vois pas de questions sur le Tchat non plus ! Alan, en fait, j'ai moi-même une question pour vous. Vous avez dit à plusieurs reprises que le transfert des fonctions à un organisme dans le cadre des Nations Unies, ne serait pas une solution souhaitable pour nous, mais pourquoi pas ? Ne serait-ce pas peut-être mieux de l'avoir dans ce cadre des Nations Unies que d'avoir la supervision aux États Unis ?

ALAN GREENBERG : Oui, c'est une question sensible en fait, ne serait-ce pas mieux d'opérer selon d'autres lois que celles des États Unis ? Et bien dans un certain sens oui, on dirait que cela pourrait être opéré comme l'ICANN l'est en ce moment, contrôler par la communauté multipartite sans qu'un tribunal américain ou britannique ou suisse ou brésilien puisse décider de ce qui est correct ou pas pour l'ICANN. Donc à un certain niveau, je dirais oui, cela pourrait être mieux, il faudrait pourtant considérer les détails, mais on sent en même temps que ce serait peut-être bien, sauf que nous avons peu de mécanismes en ce moment pour faire cela, pour empêcher qu'un gouvernement contrôle complètement le processus et on n'aimerait pas dépendre de ces 2 mécanismes même si les États Unis ont opéré d'une manière assez libre, ils nous ont donné une marge de manœuvre assez grande, il n'est pas sûr que tous les gouvernements feraient la même chose. Donc on sent qu'il y a un certain risque dans ce mode de procédé. Merci !

TIJANI BEN JEMAA : Merci, Olivier et merci, Alan, pour cette présentation, je vois qu'il y a Sébastien qui lève la main, et après Sébastien je ferai mon commentaire. Allez y Sébastien !

SEBASTIEN BACHOLLET : Merci Tijani ! il y a des commentaires et des questions sur le Tchat, qu'il serait peut-être mieux d'aborder avant ma question, j'ai une question à poser, mais je pense d'une part, qu'il serait utile, si vous nous permettrez de défiler nous même sur la présentation, pour pouvoir revenir en

arrière, voilà ! Je tiens à demander pourquoi, il serait mieux d'avoir une autre solution, pourquoi tout fonctionnerait mieux après la transition, moi je n'en suis pas aussi convaincu que vous, je sais qu'on a un rôle qui va être cédé et cela bien sûr implique différentes possibilités pour nous, en tant qu'utilisateurs finaux, mais il est possible qu'on nous exclue de certaines décisions, qu'on ne nous implique pas à certains processus, cela fait partie de ce qui est important pour nous dans cette organisation. Si vous regardez la proposition de CCWG et du CWG, pour la transition de la supervision du fond IANA, vous verrez tous les organismes qui seront créés et toutes les personnes qui doivent appartenir à ces comités de gestion, cela peut être changé depuis que je l'ai lu la dernière fois, mais on avait différents organismes et différents secteurs de la communauté qui allaient participer, mais je ne comprends pas complètement qui va pouvoir participer, qui c'est qui va pouvoir s'exprimer, ce n'est pas toujours simple, il n'est pas toujours facile de comprendre cela, il reste beaucoup de travail à faire et cela sera l'un des principaux problèmes, de voir ce que la mise en oeuvre donnera, on pourrait avoir une solution qui ne soit pas correcte et on doit avoir une solution pour laquelle on ne saura pas comment cela va fonctionner, donc pour moi, c'est ça qui est difficile par rapport à cette transition, en même temps, je suis sûr qu'il faut que l'on continue d'avancer parce que lorsque vous regardez les lettres du sénateur Cruz au président du conseil de l'ICANN, l'on voit déjà qu'il faut qu'on s'éloigne, il faut que l'on prenne un peu de recul. Le problème que nous avons avec la situation actuelle de l'ICANN est le fait qu'il faut que l'on respecte la loi californienne, que l'on respecte la volonté du gouvernement américain, donc, je voudrais le comparer avec mon pays, par exemple, où nous devons traiter avec la commission européenne, et

avec la Belgique, ou l'Italie ou avec d'autres pays qui ont d'autres intérêts, donc il faut toujours tenir compte de ces complexités, on négocie entre les pays de l'Union, mais quant aux États Unis, ce n'est pas toujours sûr s'ils vont accepter la proposition de transition, donc c'est ça le problème pour nous, pourquoi c'est à eux de décider si on peut avancer ou pas, quant à l'ICANN, je dirais qu'il faut qu'on soit sûr que l'on soit dans une organisation transparente, multipartite, ascendante. Ce n'est pas parce que l'ICANN est la meilleure organisation au monde, mais l'ICANN est une bonne organisation aujourd'hui qui fonctionne correctement et il faut que l'on assure la continuité de la participation de la communauté c'est à cela qu'il faut penser, c'est à cette ICANN qu'il faut penser lorsqu'on parle de transition, j'ia d'autres commentaires à faire, mais je donnerai maintenant la possibilité aux autres de prendre la parole. Merci !

TIJANI BEN JEMAA :

Merci Sébastien de ce commentaire très intéressant, et je comprends ce que vous dites, d'ailleurs, je suis d'accord avec certains de vos commentaires, je vois qu'Alan lève la main, je ne sais pas s'il veut répondre !

ALAN GREENBERG :

Oui, je partage moi-même certaines des préoccupations de Sébastien, et si j'étais moi-même le roi et j'avais la responsabilité de prendre toutes les décisions que l'on a prises ces dernières années ou si l'ICANN avait reçu la 1ère responsabilité, on aurait pu avoir une solution plus simple ou plus utile, mais le concept de multipartite implique des compromis et tout ce qu'on a fait jusqu'à présent en tout cas est

acceptable et je pense que ces nouvelles règles exigeraient davantage de travail d'autres personnes, donc, on est pas toujours sûrs de ce que nous devons faire, mais cela n'est pas toujours mauvais, on a le potentiel bien sûr d'agir d'une manière qui soit tout à fait incorrecte et je pense que ce n'était pas le cas pour ce que nous avons fait jusqu'à présent. En tout cas je pense que la proposition est acceptable. Merci !

TIJANI BEN JEMAA : Merci Alan, Olivier lève la main, est-ce que c'est pour répondre au commentaire de Sébastien ?

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Oui, merci, Tijani, j'allais faire une remarque concernant l'intervention de Sébastien, et puis j'allais reprendre les commentaires et les questions de Tom Lowenhaupt sur le Tchat.

TIJANI BEN JEMAA : Allez-y !

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci Tijani, donc, oui, Sébastien était l'une des personnes qui nous a représentés au sein du ccWGA (inaudible) et bien sûr, on a identifié différentes préoccupations au sein de ce groupe, je pensais moi-même qu'on allait céder le contrôle de l'ICANN pour passer d'une situation où le conseil d'administration allait entendre écouter toute la communauté suivant le système de frein et de contre poids de la communauté avant de prendre ces décisions, conscientes que les décisions prises respectent l'intérêt de la communauté pour ne pas qu'il y ait des

intérêts d'une partie de la communauté qui prévalent par-dessus les intérêts d'une autre partie de la communauté qui prévalent d'une autre (inaudible).

Le groupe intercommunautaire de l'ICANN, que j'ai moi-même eu des préoccupations concernant l'utilisation des pouvoirs communautaires par la communauté pour menacer le conseil d'administration de l'ICANN ou pour prendre des mesures si le conseil d'administration n'agissait pas dans l'intérêt de la communauté. Mais le fait que l'ALAC fasse partie des composantes des pouvoirs communautaires, pour pouvoir contrôler les mesures prises ailleurs dans l'ICANN et le fait que l'on fasse partie de la communauté multipartite pour pouvoir contrôler les mesures prises par le conseil d'administration de l'ICANN, nous permet d'être mieux placé que ce que l'on prévoyait au début.

Je crois qu'on a une situation difficile aujourd'hui, qui n'est pas impossible, qui est difficile, pour commencer à contrôler l'ICANN et pour commencer à mener à une nouvelle infrastructure de l'ICANN. Donc, que ça soit claire, si on commence à agir en tant que nouvelle communauté, et que l'on implique certains des pouvoirs communautaires dont le but extrême est la dissolution du conseil d'administration, c'est-à-dire la destitution de l'ensemble du conseil d'administration, cela impliquerait un problème pour l'organisation, que l'on ait ce pouvoir ou pas.

Je pense que les différents clients du conseil IANA, chercheraient quelqu'un d'autre pour exploiter ces fonctions si importantes pour eux. C'est un cas extrême, mais c'est une possibilité.

Donc, on pense en même temps si l'ALAC est renforcée, ou affaiblit. Si l'ALAC a le même pouvoir que les autres composantes de la communauté multipartite de l'ICANN, et que l'on partage ensemble les pouvoirs communautaires, je sens que l'ALAC, sera renforcée, dans le sens qu'elle ne sera surtout pas affaiblit par ce processus.

Je pense que notre but c'était, non pas de renforcer notre rôle, mais d'avoir un rôle dans un système équilibré où l'équilibre n'allait pas être biaisé envers une partie de la communauté et ignorer le reste des parties prenantes, donc il est important de considérer cet équilibre.

On se demande si le rôle de l'ALAC sera affaibli dans un sens, lequel que ce soit, et on pense au fait que nous avons eu un rapport avec le reste de la communauté en tant que comité consultatif. A une époque, il y avait des comités consultatifs, il y avait des pouvoirs spéciaux au sein du conseil d'administration, par exemple le GAC, qui devait négocier avec le GAC avant de prendre des mesures et on savait que les négociations entre les deux allaient mener à une décision finale qui ne pouvait pas être rejetée et donc on a avancé dans ce sens-là.

De toute façon, je dirais on est un peu trop spécifique ici, et qu'il faut qu'on considère la manière dont la communauté considère les mesures du conseil d'administration.

(inaudible) conseil d'administration prend des mesures négociées avec le GAC que le reste de la communauté n'apprécie pas, elle a le pouvoir de rejeter cela. Donc, si on pense, est-ce qu'on a plus ou moins du pouvoir, je pense que tout le monde a maintenant le même pouvoir pour garantir que le système multipartite continuera de fonctionner. Il faudra que l'on travaille ensemble pour nous assurer que l'on trouve un

moyen qui nous permettra d'avoir une ICANN qui soit responsable, sans pour autant avoir, une autre organisation qui régule ou qui contrôle l'ICANN. On se demande des fois qui est le patron ici, et on voit que dans la solution que l'on présente, il n'est pas toujours nécessaire d'avoir un patron, quelqu'un qui nous contrôle en tant que supérieur.

TIJANI BEN JEEMA:

Merci Olivier. On comprend bien ce que vous dites, on se demande à travers ce que vous dites, pourquoi la transition est si importante ? Et bien l'idée est de ne pas agir dans l'intérêt financier de certaines sociétés, mais plutôt d'agir dans l'intérêt public et c'est à qui est le plus important. Et si la transition de l'ICANN ne défend pas l'intérêt public, il doit y avoir d'autres intérêts, donc c'est ça qui nous intéresse dans la transition.

Je vais maintenant donner la parole à une personne qui lève la main, mais je pense qu'il faudrait peut-être que l'on se concentre sur les questions ou les aspects opérationnels de l'IANA, de la prétransition.

On a différentes fonctions de l'internet qui sont importantes pour nous, donc il faudrait que l'on évalue ces différents paramètres de ce qui nous intéresse des fonctions de l'IANA.

Il faut avoir un point de vue général pour voir l'ensemble de la transition, la transition, je pense, sera positive pour la communauté et elle donnera une partie du pouvoir du conseil d'administration à la communauté, et le problème est comment la communauté agira? Comment atteindre cet équilibre entre le pouvoir de la communauté et du conseil d'administration ?

C'est ça qui est important (inaudible) qui n'est pas une partie qui soit plus puissante qu'une autre, il est difficile d'atteindre cet équilibre, mais c'est ça qui est important dans cette transition; de défendre l'intérêt public.

Cela va dépendre de notre communauté, de nos utilisateurs finaux et il faut que l'on défende notre pouvoir, c'est le pouvoir, l'union qui donne ce pouvoir pour défendre l'intérêt public des utilisateurs.

On a beaucoup d'informations et beaucoup d'intérêt, mais il faut que l'on agisse pour prouver cet équilibre entre l'intérêt public et l'ICANN. Autrement, c'est ça qui va poser des difficultés.

ALBERTO SOTO:

Merci beaucoup Tijani. J'ai donc, quelque chose à dire à propos de Sébastien et d'Alan. Nous avons en fait commencé notre (inaudible) d'une manière inadéquat, parce qu'en fait, il n'y avait pas de représentation à l'ICT, je me souviens que Sébastien s'était plaint par rapport à ça lors d'une de nos réunions, et je me souviens qu'on avait eu ce même commentaire sur une de nos listes de diffusion et donc j'avais fait cette plainte auprès de Fadi, et donc, j'avais dit : oui, c'est bien nous sommes utilisateur de l'internet, mais il faut représenter les intérêts du gouvernement, c'est une chose, mais nous représentons les intérêts des utilisateurs finaux. Donc, chacun d'entre nous, nous représentons différents groupes, et donc sur la base de ces plaintes nous avons peu avancé.

Mais, je crois qu'il y a encore beaucoup à faire pour continuer d'avancer et pour atteindre nos objectifs, merci.

TIJANI BEN JEEMA: Merci beaucoup Alberto, Olivier vous aviez levé la main ? Alors, il y a également une autre demande, Olivier c'est à vous. Je crois que c'est une main qui était ancienne.

SEUN OJEDEJI: Merci, merci beaucoup Tijani de m'avoir donné la parole, et merci d'avoir organisé le webinaire, je cois que ce qui a été dit sur la transition suscite certaine réflexion, il sera important pour l'At Large, à l'avenir, d'être très impliqué, dans la nouvelle approche de la communauté, une fois que la NTIA signera en dehors du fait que la NTIA devra encore signer la proposition, il y a un certain résultat du CWG qui ont été présenté, donc il y a déjà ce travail à faire, ensuite en ce qui concerne la participation de l'At Lage, j'aimerais saisir cette opportunité pour encourager la communauté parce que nous avons justement une opportunité de participer, il y a le secteur privé, il y a d'autres parties prenantes et il faut que la participation soit adéquate au sein de la communauté At Large.

Donc c'était ce que je souhaitais apporter comme contribution, il serait donc intéressant, à l'avenir au sein de l'At Large, d'inclure les contributions (l'audio n'était pas très bonne, je n'ai pas pu tout traduire).

TIJANI BEN JEEMA: Merci beaucoup, Seun, y a-t-il d'autres commentaires ?

Non, donc s'il n'y a pas d'autres commentaires, j'aimerais simplement mentionnée que nous avons parlé de la juridiction, la juridiction nous en reparlerons dans le cadre de la redevabilité ou responsabilité, donc je sais qu'il y a beaucoup de suggestion qui ont été faites, mais rien n'a été encore discuté de manière officielle, ceci étant, ce n'est pas le seul problème, la seule question dont on parlera, il y en a d'autres, mais j'espère que nous aurons davantage de temps pour en parler. Pour l'instant il n'y a pas de date butoir, donc c'est quelque chose qui pourra être fait après la transition. Je ne sais pas s'il y a encore des questions sur la présentation ?

Donc Olivier allez-y !

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Tijani, Olivier Crépin-Leblond au micro. Donc je voulais faire un commentaire par rapport à ce qu'à (inaudible), il a mentionné certaines choses intéressantes, mais ce qu'il a également dit, c'est donc l'impact sur les utilisateurs finaux. Je crois que ce qui est très intéressant, c'est une chose : c'est la phase de mise en application.

Nous avons trouvé un moyen d'avoir un contrat qui remplace le contrat actuel et d'avoir des (inaudible) qui, s' ils ne sont pas modifiés peuvent être améliorées. Ce que je veux dire par là, c'est qu'en terme des fonctions de l'IANA, (inaudible) gérer de manière tout aussi fiable que la manière utilisée jusqu'à maintenant, et ça c'est une bonne chose. Nous devons avoir des fonctions stables, gérer de manière stable. Du point de vue politique au début il y avait certaines préoccupations par rapport aux fonctions IANA et leur utilisation éventuelle de manière commerciale, pour discriminer d'une manière ou d'une autre, ou pour

peut-être introduire du coût tellement élevé que les utilisateurs finaux (inaudible), je crois que ce n'est pas ce qui s'est passé et ce n'est pas ce qui se passera. En ce qui concerne les communautés et il y a certaines préoccupations, mais soit nous n'avons pas de comité soit nous avons de tout petits comités soit nous avons un seul comité au sein duquel tout le monde se battra pour avoir (inaudible) au chapitre. Et donc, je crois, l'autre option c'est d' avoir beaucoup de communautés avec un équilibre des pouvoirs. Mais donc il y a toujours des difficultés pour gérer tout ceci. Donc la question c'est le nombre de comités et l' équilibre des pouvoirs, donc avoir des comités commence à avoir beaucoup de pouvoir et une concentration de pouvoir à certains endroits, ça c'est une des questions. Donc, s' il y a une concentration quelque part, cela veut dire qu' il y a corruption, cela veut dire que le système est mal équilibré, cela veut dire qu' il y a un problème et éventuellement un risque de mainmise.

TIJANI BEN JEEMA:

Merci Olivier, Alan vous aviez la main levée.

ALAN GREENBERG:

Oui, un bref commentaire par rapport à ça, nous avons beaucoup travaillé pour que le point de vue de l'At Large soit représenté dans ces comités, il sera très difficile d'avoir suffisamment de personnes, pour avoir une représentation dans chacun des comités, c'est un problème, je ne sais pas exactement ce qu'on va faire, il faut non seulement avoir des noms (inaudible), mais avoir des gens qui sont actifs, donc ça sera intéressant à l'avenir de voir ce qui se passe.

TIJANI BEN JEEMA: Merci beaucoup Alan, d'autres questions ? Seun, oui ? Allez-y !

SEUN OJEDEJI: Merci Tijani. (Désolée nous ne pouvons pas interpréter).

TIJANI BEN JEEMA: Merci Seun. Il nous reste encore quelques minutes ? Y a-t-il d'autres questions ? Sinon, je vais repasser la parole à Yesim ou au membre du personnel qui va s'occuper de la suite.

YESIM NAZLAR: Merci Tijani. Nous allons donc passer à la partie question/réponse.

Alors, 1ère question, la voici, donc l'IANA gère le domaine .edu, est-ce que c'est vrai, est-ce que c'est faux ?

Alors, Alan va nous donner la réponse.

ALAN GREENBERG: Alors, la réponse c'est faux. Non l'IANA s'occupe du .hint et pas du .edu.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Si je peux ajouter quelque chose là-dessus, je crois qu'en partie la confusion vient du fait que oui, l'IANA s'occupe de la racine, gère les mises à jour à la racine. La racine en elle-même est gérée par un sous-traitant. Les mises à jour à la base de données sont faites par l'IANA. Mais gérer un domaine de 1er niveau est complètement différent

lorsqu'on gère un domaine de 1er niveau, on gère le registre du domaine, alors, est-ce que l'IANA gère .edu ? Non, il y a une autre organisation qui s'occupe de cela.

YESIM NAZLAR:

Merci, Olivier, nous passons à la question suivante, donc la deuxième question c'est : Jon Postel a travaillé pour quoi? Une université, le gouvernement des États Unis, aucune de ces réponses, toutes ces réponses.

Alors, pouvons-nous avoir la réponse pour cette question ?

ALAN GREENBERG:

C'est une question piège, parce que du point de vue technique, oui, il a travaillé pour une université, il est financé par le gouvernement des États Unis par conte, donc d'un certain point de vue il travaille pour le gouvernement des États Unis effectivement, donc toutes les réponses sont bonnes. Personne n'a perdu.

YESIM NAZLAR:

Merci beaucoup Alan. Nous allons passer à la 3ème question. L'ICANN peut facilement être remplacé par l'ITU ?Est-ce que c'est vrai, faux, aucune de ces réponses, toutes ces réponses.

Donc la réponse allez-y !

ALAN GREENBERG:

Ce point de vue est technique, effectivement l'ICANN peut être remplacé par l'ITU, je ne pense pas ça soit efficace, par contre, mais

d'une manière générale en fait la réponse est : faux, je pense que ça ne serait pas possible.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Alan a raison. Je crois que du point de vue de beaucoup de personnes, la manière, le travail que fait l'ICANN, c'est quelque chose qui est très spécifique, surtout en ce qui a trait au multipartisme, en ce qui concerne les fonctions de l'IANA, c'est autre chose, il ne faut pas oublier que sur les différentes fonctions, il y en a deux qui sont données à l'IANA par les communautés opérationnelles pour que l'IANA s'en occupe, donc, c'est à eux de décider si oui ou non ils veulent les donner à l'IANA ou à quelqu'un d'autre, et étant donné l'historique de l'ITU, je ne pense pas que ces fonctions fonctionneraient bien avec l'ITU.

TIJANI BEN JEEMA: Y a-t-il des commentaires concernant cette question ? Je pense que c'est une question qui est un peu ambiguë parce que l'ITU pourrait remplacer l'ICANN ça serait possible, donc la question en fait est potentiellement vrai, la vraie question est, est-ce que cela pourrait fonctionner, si l'ITU pouvait faire fonctionner cela. Merci.

YESIM NAZLAR: Question #4 : Les utilisateurs seront personnellement touchés lorsque la transition aura lieu ? Oui ou non.

Votez s'il vous plaît !

ALAN GREENBERG: On espère que la réponse soit non, que cela soit correct.

YESIM NAZLAR: Bien, nous passons maintenant à la question #5 : le conseil d'administration de l'ICANN, contrôle la zone racine ? Votez s'il vous plaît !

Et la réponse est :

ALAN GREENBERG: Non.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: La réponse correcte était non. Le conseil d'administration ne décide pas ce qui entre dans la racine et ce qui ne rentre pas dans la zone racine. Il n'y a pas de remplacement pour le processus de décider qui rentre dans la racine et qui ne rentre pas dans la racine, donc on n'a pas ici, de remplaçant pour le gouvernement des États Unis. Merci.

YESIM NAZLAR: Passons à la question #6 : le processus de transition de la (inaudible) IANA, a commencé à cause des révélations de Snowden ? Est-ce oui ou non ? Votez ! Et la réponse est :

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Oui, la réponse est que cela pourrait être vrai, mais ça pourrait ne pas l'être, donc nous comprenons qu'il y a différentes factrices pour la transition. Il est vrai que la transition était une possibilité, on ne savait

pas si cela allait se faire dans les 6 mois, 2 ans ou 10 ans, mais Larry Strickling, la personne qui a rédigé la lettre originelle de la NTIA à l'ICANN, qui a lancé le processus de transition, a dit qu'il pensait faire cela depuis des années, ils ont senti que c'était le moment de le faire.

TIJANI BEN JEEMA:

Oui, mais moi je suis de l'avis que cette déclaration de la NTIA sur la transition est venue à cause des révélations de Snowden. Cela a eu un impact sur l'ICANN au niveau de la gestion de contenu parce que l'ICANN ne gère pas les contenus. Il y a eu beaucoup de gouvernements qui étaient infectés, touchés par les révélations de Snowden, je ne saurais pas dire si c'était exactement à cause des révélations de Snowden, mais la déclaration je pense, en tout cas a suivi ces révélations.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Merci Tijani, (inaudible)

ALAN GREENBERG:

On le saura peut-être d'ici 50 années.

SEBASTIEN:

Oui, si vous me permettez, j'ai fait partie du processus et je pourrais vous dire que, nous nous réunissons avec les bonnes personnes donc (inaudible) raison. Merci.

YESIM NAZLAR: On passe à la question suivante. La transition de la supervision IANA est seulement une transition du nom du domaine ? Est-ce vrai ou faux?

ALAN GREENBERG: La réponse est définitivement : faux.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: C'est pour les noms, les numéros et les protocoles. On parle beaucoup des noms, la plupart du temps, mais il ne faut pas oublier le reste des communautés. Merci.

YESIM NAZLAR: On passe à la question suivante. Est-ce que Tijani, vous voulez prendre les questions de suivis ?

TIJANI BEN JEEMA: Oui.

YESIM NAZLAR: Bien sûr, merci. Nous remercions tout le monde d'avoir participé nous avons maintenant quelques questions concernant la conférence elle-même que nous voudrions vous demander de répondre.

Donc, 1ère question : est-ce que l'horaire du webinaire est convenable pour vous ? Est-ce trop tôt, correct ou trop tard ?

Merci, on passe à la 2ème question : dans quelle région habitez-vous en ce moment, l'Afrique, l'Asie, l'Asie du Pacifique, l'Europe, l'Amérique et les Caraïbes ou l'Amérique du Nord ?

Merci de voter ! On passe à la question suivante : combien d'années d'expérience avez-vous dans la communauté de l'ICANN ?

Merci, on passe à la question #4 : que pensez-vous de la technologie utilisée pour le webinaire, audio, vidéo, communication téléphonique ?

Notez s'il vous plaît la technologie de 1 à 5 où 1 est très mauvaise et 5 et très bonne.

Merci, on passe à la question #5 : le présentateur maîtrisait-il le sujet ? Encore une fois, il faut noter entre 1 et 5 où 1 est une maîtrise insuffisante du sujet et 5 est une très bonne maîtrise du sujet.

Merci, question #6 : êtes-vous satisfait du webinaire ? Et dernière question, question #7 : quels sont les sujets que vous voudriez que l'on présente dans les prochains webinaires ? Veuillez s'il vous plaît écrire vos réponses dans le cadre de droite où vous avez l'espace.

TIJANI BEN JEEMA:

Oui, si vous n'avez pas la possibilité, ou le temps de l'écrire maintenant, envoyez-les-nous par mail. Nous allons les évaluer pour les prochaines réunions merci.

Donc, nous sommes justes à l'heure, si vous n'avez pas d'autres remarques, d'autres questions, nous allons pouvoir conclure. Je souhaite remercier chaleureusement nos deux intervenants Alan Greenberg et Olivier Crepin-Leblond. Je remercie également le personnel, les interprètes, merci beaucoup à tous et nous nous retrouverons pour le prochain webinaire, merci beaucoup, au revoir.

NON IDENTIFIE:

Merci à tous le webinaire est terminé et l'audio va être déconnecté.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]